Tribunal administratif de Lille

## 3ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 05/11/2025

Page: 1/2

Date: 02/10/2025

tenue sous la présidence de Monsieur BAILLARD, assisté(e)

de Madame HUCHETTE-DERANSY et Madame LECLERE, Conseillères

En présence de Monsieur HORN, Rapporteur public

Madame DEREUMAUX, Greffière

## 11 heures 00

01)	DOSSIER N° 2412886	RAPPORTEUR: Monsieur Bertrand BAILLARD
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision implicite du préfet du Nord née le réfugié. Nationalité congolaise.	e 27 octobre 2024 portant refus de délivrance d'une carte de résident conjoint d'un
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître GIRSCH Pauline (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
02)	DOSSIER N° 2500171	RAPPORTEURE: Madame Juliette HUCHETTE-DERANSY
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté du préfet du Nord en date du 3 septi jours, fixant le pays de destination et lui interdisant le retour sur le terr	embre 2024 portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire sous 30 toire français pour une durée de un an.
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître DEWAELE Emilie
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
03)	DOSSIER N° 2501114	RAPPORTEURE: Madame Marke LECLERE
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté du préfet du Nord en date du 26 janvier 2025 portant obligation de quitter le territoire sans délai de départ volontaire, f le pays de destination et lui interdisant le retour sur le territoire français pour une durée d'un an.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître LEQUIEN Emmanuelle
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	CABINET CENTAURE AVOCATS

Tribunal administratif de Lille

## 3ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 05/11/2025

Page: 2/2

Date: 02/10/2025

## 11 heures 00

04)	DOSSIER N° 2503900	RAPPORTEURE: Madame Marke LECLERE
Titre de l'affaire		ord en date du 19 mars 2025, portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire sous trente jours, retour sur le territoire français pour une durée d'un an.
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Monsieur X
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	CABINET CENTAURE AVOCATS
05)	DOSSIER N° 2504251	RAPPORTEURE: Madame Marke LECLERE
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté du préfet du Net fixant le pays de destination.	ord en date du 04 avril 2025, portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire sous trente jours,
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître MEZINE Nafa (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
06)	DOSSIER N° 2504507	RAPPORTEURE: Madame Marke LECLERE
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté du préfet du Ne pays de destination et lui interdisant le retour su	ord en date du 24 avril 2025, portant obligation de quitter le territoire sans délai de départ volontaire, fixant le r le territoire français pour une durée d'un an.
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître DALIL ESSAKALI Moulay Abdeljalil (Cour)

Arrêté le 02/10/2025 Le président du tribunal